

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail

Compte rendu de la réunion des 9 et 10 juin 2010
Centre de recherches de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan)

Présents

Représentants des employés

Présidente : Fabian Murphy, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Gaston Mercier, IPFPC
Delmar Holmstrom – IPFPC
Jane McDonald, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Milton Dyck, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Michelle Coe, Syndicat de l'agriculture, AFPC

Représentants de la direction

Denis Petitclerc, directeur général associé, Direction des centres des sciences, DGR
Sherman Nelson, gestionnaire, Gestion des terres, DGSA
Jim McKendry, directeur, Services intégrés, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI
Catherine Walker, directrice, Programmes nationaux et renseignements stratégiques, DGRH

Conseillers technique

Bob Neilson, chef d'équipe, Santé et sécurité au travail, DGRH
Kerry Piccolotto, coordonnateur national de la formation, SST, DGRH

Services de secrétariat

Christine Martel, agente de projet, SST, DGRH

Invités

Felicitas Katepa-Mupondwa, directrice de recherche, Centre de recherches de Saskatoon, DGR
Diane Wiley, gestionnaire, Services intégrés, Centre de recherches de Saskatoon, DGGI
Linda McGregor, membre du Comité local de SST dans le milieu de travail, Centre de recherches de Saskatoon
Coordonateurs régionaux de SST (10)
Mark Scriver
Rob May
Jan Salsberg
Marie-Josée Poirier

Absents

Glenn Miller, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Darrell-Lee McKenzie, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Consuelo Francolini, DG int., Planification, politiques et programmes en milieu de travail, DGRH
Lynden Hillier, DG, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI
Denna Dougan, directeur adjoint, Services intégrés, Gestion des biens et des immobilisations, DGGI

*Nota : À moins d'indications contraires, l'unité ministérielle de SST est responsable de toutes les mesures de suivi.

1. Approbation du compte rendu et acceptation de l'ordre du jour

- Le compte rendu est approuvé.
- Le Comité discute de la possibilité de publier un article dans nouvelles@l'ouvrage après chaque réunion. Ces articles souligneraient quelques sujets clés discutés à la réunion et encourageraient les employés à visiter le site Web de SST pour prendre connaissance des comptes rendus.

Mesure

- Les comptes rendus doivent être signés par les coprésidents.
- Le filigrane ÉBAUCHE doit être effacé des comptes rendus avant leur affichage en ligne.
- Un brouillon du premier article de nouvelles@l'ouvrage doit être rédigé, approuvé et envoyé à tout le personnel (l'ergonomie sera en vedette).

2. Affaires découlant de la dernière réunion

a) Plan de mise en œuvre

- Le plan de mise en œuvre 2010-2011 est distribué et examiné.

Mesure

- Le cadre de surveillance et de production de rapports devrait inclure un processus d'examen régulier des politiques et lignes directrices liées à la SST (tous les 3 à 5 ans p. ex.). Ces examens devraient évaluer l'efficacité, les modifications apportées aux lois et aux règlements ainsi que la pertinence continue.
- Le plan de mise en œuvre 2010-2011 sera versé dans le lecteur partagé.

b) Eau potable

- Le Comité revoit le rapport annuel.

Mesure

- Le rapport annuel sera communiqué aux comités locaux de SST en milieu de travail.

c) Premiers soins

- Rétroaction des Services juridiques attendue.

Mesure

- Assurer un suivi auprès des Services juridiques pour obtenir une rétroaction.

d) Programme d'orientation en matière de SST

- Le Comité examine l'ébauche d'une brochure d'orientation en matière de SST préparée par l'un des coordonnateurs régionaux de la SST. La brochure contient une page encartée qui peut être personnalisée pour chaque site.

- Des consultations seront effectuées auprès du Centre de service aux employés (CSE) et de la Direction générale des communications et des consultations (DGCC).

Mesure

- Diffuser la présentation et la brochure d'orientation sur le lecteur partagé.
- Consulter le CSE et la DGCC au sujet de son intégration au Programme d'orientation des employés.

e) Site Web

- Des mises à jour du site Web sont présentées au Comité.
- On recommande d'inclure une liste de tous les comités locaux de SST en milieu de travail accompagné du nom d'une personne-ressource.
- La normalisation de la présentation de tous les documents sur le site Web est en cours.

Mesure

- Procéder aux mises à jour du site Web et recueillir l'information auprès des comités locaux de SST en milieu de travail.
- Exemples de MTS à afficher sur le site Web.

f) Budget

- Le Comité discute de l'utilisation de ces rapports et de l'information requises pour les compiler. Des rapports annuels doivent être préparés (de janvier à décembre) afin qu'ils puissent servir à l'établissement des budgets du prochain exercice.

Mesure

- Assurer un suivi auprès des membres du Comité concernant leurs rapports budgétaires pour cette année (à ce jour).

g) Cabine de sécurité

Mesure

- Les exigences de la réglementation doivent être envoyées aux membres aux fins d'examen.
- Un message aux comités locaux de SST en milieu de travail (représentants de la direction) concernant les exigences s'appliquant aux cabines de sécurité dans le cadre de l'inspection des lieux de travail doit être élaboré.

h) Analyse de sécurité professionnelle

- Des exemples d'ASP sont partagés avec le Comité.

Mesure

- Les exemples d'ASP seront publiés sur le lecteur partagé.
- Des modèles et des exemples d'ASP seront publiés sur le site Web de SST.
- Un processus opérationnel pour le partage des ASP sera élaboré.
- La DGCC et la DGSI seront consultées au sujet de la création de la base de données du registre des risques et des MTS.

3. Politiques et programmes ministériels de SST

a) Ergonomique

- Le Comité revoit une présentation sur un programme ergonomique ministériel et des commentaires sont formulés.
- On recommande d'afficher le poste de travail recommandé par Santé Canada sur le site Web.

Mesure

- Un examen virtuel de la présentation actualisée sera mise en œuvre au cours du prochain mois.
- Une note d'information à l'intention de la SMA, RH, décrivant le programme ergonomique ministériel sera préparée.

b) Prévention de la violence en milieu de travail

- Les commentaires des Services juridiques sur la version préliminaire de la Politique sont attendus.
- Le Comité discute de l'élaboration de protocoles d'intervention dans les cas d'incidents de violence, une composante éducative (en ligne) et la meilleure façon d'assurer le suivi des incidents au Ministère.
- Un groupe de travail interdisciplinaire est en voie d'être créé (incluant les Services de sécurité), pour traiter de ces problèmes et des problèmes connexes.

Mesure

- Création du groupe de travail
- Documents devant être examinés durant la réunion de septembre.

c) Lignes directrices d'AAC à l'intention des entrepreneurs/personnes à qui on donne accès au milieu de travail

Mesure

- Des Lignes directrices d'AAC à l'intention des entrepreneurs/personnes à qui on donne accès au milieu de travail seront élaborées et diffusées auprès des membres du Comité durant l'été.

d) Politique sur les téléphones cellulaires

Mesure

- Consulter l'ACIA concernant la Politique sur les téléphones cellulaires (au sujet des systèmes GPS).
- Recueillir l'information provenant des études d'impact à T.-N.-L., en N.-É., au Qué. et en Ont. qui interdisent l'utilisation du cellulaire au volant, les appareils sans fil, mains libres, sont toutefois permis.

e) Politique sur l'exposition professionnelle au soleil, à la lumière et à des taux élevés d'humidité

Mesure

- Un examen par les pairs doit être effectué (y compris l'examen du libellé et des sites Web).

f) Aperçu du cadre de gestion de l'incapacité

- Un aperçu de l'initiative de gestion de l'incapacité est présenté.

4. Programmes nationaux de formation en SST

a) Programmes de formation en SST

- Le Comité passe en revue des données à jour sur la formation pour les Programmes d'apprentissage de base en SST. On souligne que des progrès sont réalisés dans la RCN. Des questions d'intégrité des données ont été cernées (données incluant d'anciens employés).

b) Rapport sur les données relatives aux accidents

- Un exemple de rapport est présenté au Comité. Le Comité recommande, notamment, de changer le titre pour *Rapports sur les situations dangereuses*.

Mesure

- Des rapports spécifiques aux sites doivent être préparés pour la formation et les accidents. Ces rapports doivent être revus et validés (par Mark Scriver et les coordonnateurs régionaux de la SST).
- Des rapports ministériels seront fournis à chaque réunion trimestrielle.

c) Le point sur le PAE

- Le rapport/sommaire annuel 2009-2010 est présenté au Comité.

5. Comités de SST en milieu de travail

Mesure

- Une feuille d'activités pour le Comité de SST en milieu de travail sera élaborée afin d'uniformiser les rapports, tel que le prescrit le *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

6. Programme national de sécurité en laboratoire

a) Programme national sur le confinement et la biosécurité (PNCB)

- Un bilan sur le PNCB est présenté au Comité. Le nouveau site Web du PNCB est lié au site Web de SST.

b) Programme de sécurité en laboratoire (PSL)

- Un bilan sur le PSL est présenté au Comité. La formation sur la sécurité en laboratoire, les paramètres du PSL et le plan de mise en œuvre du PSL sont examinés. L'importance des liens entre le Comité sur la sécurité en laboratoire et le Comité national d'orientation en matière de SST est soulignée.

Mesure

- Les membres doivent fournir leurs commentaires sur les paramètres et le plan de mise en œuvre du PSL à Denis Petitclerc avant la fin de juin. Denis remettra les deux rapports de façon à ce qu'ils soient diffusés sur le lecteur partagé.

- Les présidents des comités sur le PNCB et le PSL présenteront un bilan annuel en décembre. Denis continuera de présenter des mises à jour trimestrielles au Comité national d'orientation en matière de SST.

c) Test des hottes de laboratoire

- Une mise à jour est présentée. AAC se conforme à la loi et procède au test. Les hottes qui ne respectent pas les normes sont retirées des laboratoires.
- On discute des risques et des avantages d'une fiche de renseignements; elle pourrait être utilisée pour élaborer l'ASP au niveau local (milieu de travail).

Mesure

- Distribuer la fiche de renseignements aux coordonnateurs régionaux de la SST pour qu'ils la communiquent aux comités en milieu de travail en tant qu'outil pour l'ASP.
- Le test des hottes de laboratoire ne sera plus un point permanent à l'ordre du jour.

7. Refus de travailler/mesures d'intervention d'urgence

a) Mesures d'intervention d'urgence

- On fait le point sur la Norme et le Programme sur la protection contre les incendies.
- Des bilans trimestriels seront présentés durant la mise en œuvre du programme; éventuellement, un bilan annuel sera présenté, avant celui du SM.

Mesure

- Les documents seront placés sur le lecteur partagé.
- Deviendra un point permanent à l'ordre du jour.

8. Rapports et directives de RHDCC sur la promesse de conformité volontaire (PCV)

- Aucune PCV à signaler.

9. Communications

- La version préliminaire du communiqué sur les Procédures d'enquête et rapports sur les situations dangereuses d'ACC est présentée aux fins d'examen et d'approbation.
- Un rapport d'activité est présenté au Comité.

Mesure

- La SMA, RH, enverra aux chefs des directions générales un message auquel sera joint le communiqué des coprésidents du Comité national d'orientation en matière de SST (tous les liens inclus et documents mentionnés dans le communiqué seront révisés afin de s'assurer de leur actualité. Suivra un message à tout le personnel dans Nouvelles@l'ouvrage.
- Le rapport d'activités sera publié sur le lecteur partagé.

10. Table ronde / nouvelles affaires

a) Nouveaux employés

- Kerry Piccolotto est le nouveau coordonnateur national de la formation en SST (nommé en avril).
- Mark Scriver est en affectation auprès de l'unité ministérielle de SST (en remplacement de M.J. Poirier) et il travaillera, entre autres, sur un cadre de surveillance et de rapport.

b) Processus opérationnel de consultation et d'approbation proposé

Mesure

- Une ébauche sera envoyée au Comité pour rétroaction et approuvée avant la prochaine réunion.

11. Prochaine réunion

- Le 22 septembre à Ottawa.

Mesure

- Les représentants des comités locaux en milieu de travail seront invités à participer à la prochaine réunion à Ottawa.